

ARTICLE D'OPINION

L'OMC est-elle prête pour l'impression 3D ?

Patrik Tingvall, économiste en chef, et Magnus Rentzhog, conseiller principal, National Board of Trade (Kommerskollegium)

Les nouvelles technologies disruptives affectent les décisions de production des entreprises et transforment les structures du commerce et de l'investissement au niveau mondial. L'impression 3D, ou fabrication additive, en est un parfait exemple. Un article paru dans le *Global Trade Review* laisse entendre que l'impression 3D pourrait supprimer 40% des échanges mondiaux d'ici à 2040 (ING, 2017). La question qui se pose est la suivante : quels défis l'OMC et le système commercial multilatéral devront ils relever en raison des progrès de l'impression 3D ?

Avec l'impression 3D, les données de la conception assistée par ordinateur (CAO) sont utilisées pour construire des objets physiques en ajoutant des matériaux couche par couche. L'impression 3D est déjà en train de modifier les échanges commerciaux et la production en rapprochant celle-ci des clients, en réduisant le temps de transport, en permettant une production personnalisée, et en évitant de stocker des produits. En outre, de nouveaux types d'entreprises apparaissent, notamment des bureaux de CAO, des marchés de fichiers CAO, et des magasins d'impression 3D. Du côté de l'offre, de nouveaux producteurs « en creux » défient les entreprises établies. L'impression 3D entraîne aussi des changements sur le marché du travail, les métiers liés aux marchandises cédant la place aux professions de service, comme celles de programmeurs et de spécialistes en